

# Lichen

Ecologie & Social en Bretagne  
Ekologiezh ha sokial e Breizh

Numéro 1  
Été 2006  
2 euros



**L'ABUS  
D'ÉNERGIE  
NUIT  
GRAVEMENT  
À LA PLANÈTE...**

## Le Lichen

Vous aimez sa couleur, sa structure. Il patine les murs de pierres, les arbres des villes et des campagnes, les rochers du bord de mer. C'est le Lichen. Vieux de quatre cents millions d'années, il est issu de la rencontre entre un champignon et une algue. Cette association lui permet de s'installer en pionnier sur des supports difficiles, de résister aux températures extrêmes. Utile pour se soigner, pour manger, pour se parfumer, pour mesurer la pollution de l'air, le Lichen présent dans les milieux les plus divers est notre emblème pour ce trimestriel du social et de l'écologie en Bretagne.

Cette publication, diffusée à l'aube de chaque saison, vous propose seize pages de débats, d'informations, de pratiques alternatives : Énergies, CPE, loi littoral, gestion des déchets, hôpital 2007, Agriculture, Rivières en rade, Beg lipouz, lutte contre l'excision au Mali... autant de sujets abordés dans ce premier numéro par des hommes et des femmes, syndicalistes, responsables associatifs, militant-es politiques.

Nous souhaitons une revue sans esprit partidaré dans laquelle s'expriment les plumes les plus diverses. Cette indépendance vous en déciderez par votre participation et votre soutien financier. Le challenge à relever : autant d'abonné-es que d'espèces de Lichen dont le nombre est estimé à 17000 ! Un Merci particulier à Lidwine, Présidente de l'association des Dessin'acteurs pour sa participation bénévole à l'illustration de ce premier numéro. A vous lire et vous rencontrer bientôt...

MICHEL ROLLAND

## QUE FAIRE AVEC L'ARGENT PRÉVU POUR L'EPR?

ENTRETIEN AVEC MICHEL FRÉMONT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ « LES 7 VENTS DU COTENTIN ».



## UN COURANT ALTERNATIF POUR LE GRAND OUEST?

Remettre en cause la filière électronucléaire, c'est se faire taxer de « deux réveur » ou de « dangereux incertain ». La question des déchets, les risques inhérents à la filière sont parfois admis, le coût réel du kWh pris en compte la recherche financée par l'Etat est quelquefois entendu mais tout cela est finalement balayé à coup d'arguments économiques. En période de chômage de masse, la seule création d'emploi suffit à justifier un projet, aussi aberrant soit-il.

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Les 7 Vents du Cotentin » vient de réaliser une étude comparative (1) qui démontre, à somme égale, qu'il vaut mieux développer les économies d'énergie et les énergies renouvelables que construire un réacteur EPR. Qui plus est, l'emploi ne s'en portera pas plus mal.

Lichen : « 7 Vents du Cotentin » vient de réaliser une étude sur une production d'électricité alternative pour l'ouest de la France. Comment avez-vous procédé ?

Michel Frémont : Lorsque le Réseau Sortir du Nucléaire nous a confié la rédaction de cette étude, nous nous sommes bien la conviction que le résultat démentirait l'intérêt d'investir dans un courant alternatif, mais nous n'avions aucune idée de la différence que nous allions trouver. Dans un premier temps nous avons dressé un état des lieux énergétique des régions concernées (Haute et Basse Normandie, Bretagne, Pays de Loire) afin de déterminer les potentiels d'économie d'énergie et de productions renouvelables. Les 3 milliards d'euros étant destinés à la seule production d'électricité, c'est dans ce domaine que nous avons dégagé les potentiels de production et d'économies d'électricité.

Lichen : Vous avez en fait évolué vers un système décentralisé...

MF : Nous avons en effet voulu sortir du modèle énergétique français au profit d'une approche en devenant « décentralisés ».

tralisation des compétences pour la gestion de l'énergie. Nous nous sommes vite rendu compte de la nécessité d'avoir des acteurs locaux motivés et moteurs pour faire avancer ces différentes politiques régionales énergétiques. D'où l'idée de proposer 50 Agences Locales d'Énergie en plus des 5 existantes qui auraient pour mission d'animer, de fédérer, de proposer, vérifier les résultats et de sensibiliser les différents acteurs dans ce domaine.

Lichen : Quelles sont vos propositions ?

MF : Chacune de nos propositions a fait l'objet d'une étude fouillée permettant une budgétisation très précise ainsi qu'une évaluation précise de l'économie ou de la production d'énergie induite. Nous proposons une maîtrise de l'énergie dans les communes, une promotion de l'éclairage et de l'électroménager économe, une gestion des villes intelligentes, une promotion des méthodes de construction basse énergie par un soutien financier, une campagne de remplacement du chauffage électrique par des poêles à bois à granulés, des mesures pour favoriser la production d'eau chaude solaire, une valorisation du biogaz en cogénération, un financement des études sur le capital éolien, un financement de la recherche dans les filières innovantes.

Lichen : Finalement, estimez-vous avoir réussi votre démonstration ?

MF : Clairement oui. Notre étude montre qu'avec la somme prévue pour la construction de l'EPR, on obtient une capacité de réponse aux besoins électriques deux fois supérieure à celle de l'EPR (en ajoutant la production d'électricité à la consommation qui est évitée), avec de plus, un nombre d'emplois pérenne qui dépasse les 10 000 contre un effectif permanent de 250 à 300 pour l'EPR. Ces actions, si elles se concrétisent, engageront la Bretagne, la Haute et Basse-Normandie et le Pays-de-Loire sur la voie de la production énergétique plus compétitive, à la pointe de l'innovation, ces régions feraient un pas décisif en matière de performances économiques et d'amélioration des conditions sociales et de respect de l'environnement. Ventant tournant en France, amorce vers une politique de décroissance, les évolutions en matière de consommation et de production rendraient obsolètes les projets EPR et de ligne THT. À la place d'une seule dépense de 3 milliards d'euros (un chantier de quelques années qui ne changera pas la situation énergétique de la France) on pourrait changer d'avenir. Cette étude pourra être utilisée à des fins de sensibilisation ou

comme outil pour des scénarios énergétiques régionaux, au nom propre du réseau.

PROPOS RECUEILLIS PAR DANIEL SALMON

(1) « Un courant alternatif pour le Grand Ouest ou que faire avec l'argent prévu pour l'EPR en Haute et Basse-Normandie et en Bretagne » (MDE) et en Énergies Renouvelables (ENR) »

Les 7 Vents du Cotentin  
Société Coopérative d'Intérêt Collectif, Présidente de CIEP (Comité de Loire des Énergies Renouvelables)  
31 rue Gambetta  
44000 COURMAYEUR  
Tél: 02 53 19 00 10  
Fax: 02 53 19 02 52  
Gmail: [mailto:frémont@les7ventsduco.com]

## FOLLIENNES EN PAYS DE VILAINE: UN PROJET COOPÉRATIF

L'association EPV travaille depuis 3 ans à la création d'un parc éolien, coopératif et pédagogique.

La loi est d'abord à la création d'une coopérative, propriétaire et exploitante d'un parc éolien de plusieurs MW, en regroupant des centaines de financeurs ; la coopérative initiera, par le biais de son salarié, un travail de sensibilisation et de pédagogie sur les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Quand les derniers obstacles seront levés, l'association se transformera en SCIC Sarl (société coopérative d'intérêt collectif), qui pourra associer au maximum 99 coopérateurs de diverses natures : salariés de l'entreprise, associations, entreprises et collectivités publiques. Ces divers actionnaires détiendront le capital de la Coopérative et se répartiront le pouvoir de décision indépendamment du montant de leurs parts.

Pour permettre le financement du parc, cette SCIC mettra des « titres participatifs », sortes d'obligations qui seront souscrites par des centaines de petits porteurs, regroupés au sein d'une association qui leur permettra d'être représentés aux assemblées générales de la coopérative. Cela permettra à des personnes de revenus modestes de participer à cette entreprise. Les retombées financières locales seront beaucoup plus importantes que dans le cas des projets éoliens standards, grâce à la redistribution des dividendes aux multiples souscripteurs.

L'association travaille en parallèle à la création d'une « Maison des énergies » à Redon en partenariat avec le pays de Redon et Villedieu.

Contacts :  
Eloïse en Pays de Villedieu  
Présidente  
Michel Lucheron  
15 rue 35000 St-Héme  
[mailto:michellucheron@wanadoo.fr]  
« Animaparc »  
Samuel Meunier  
Tél : 03 93 81 82 99  
Portable : 06 82 11 04 04  
[mailto:le.mouvement@animaparc.fr]

Site Internet :  
[http://lesepvillennes.fr/epv/]

DÉJÀ PRÉSENT IL Y A 25 ANS, DANS LE PROJET ALTER BRETON, L'ÉNERGIE DES VAGUES ET DES COURANTS MARINS REFAIT SURFACE CES DERNIÈRES ANNÉES. MAIS OÙ EN EST-ON VÉRITABLEMENT ? HAÛDE LE GUËN, CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE BRETAGNE FAIT LE POINT.

## LES HYDROLIENNES... UN PROJET VAGUE?



On peut lire aussi :  
« L'énergie de la mer » un gigantesque potentiel renouvelable ? »

[www.brest-ouvert.net/ article1034.html]

## LA BRETAGNE, UNE FIGURE D'EXCEPTION DANS LE GRAND OUEST?

LA PRODUCTION NETTE D'ÉLECTRICITÉ EN BRETAGNE A ÉTÉ DE 966 GWH EN 2003 (DONT 55% POUR L'USINE MARÉMOTRICE DE LA RANCE, 3% POUR L'ÉOLIEN) POUR UNE CONSOMMATION DE 18 345 GWH.

UNE PRODUCTION RÉGIONALE QUI REPRÉSENTE SEULEMENT 5,2% DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE BRETONNE.

TOUT EST À FAIRE, TOUT EST À CONSTRUIRE.

Quelques précisions tout d'abord. L'énergie marine provient de l'exploitation de l'énergie des courants marins, mais aussi celle de la houle, des vagues, éventuellement de l'énergie thermique marine. C'est une énergie intermittente mais prédictible. Ses difficultés techniques sont dues au milieu, notamment pour l'entretien. L'acceptabilité d'installations industrielles dans des zones littorales très fréquentées n'est pas un moindre problème. L'Instituteur du Comité régional de la pêche maritime en Bretagne en témoigne. Équivalent de l'éolienne en milieu marin, l'hydrolienne apporte un mode énergétique propre, renouvelable, silencieux et pratiquement invisible car pour l'essentiel sous-marin.

Dans le monde entier des recherches s'effectuent et des installations voient le jour. Après trois ans d'expérimentation dans le détroit de Messine, la turbine Kobold est sur le point d'être reliée au réseau électrique italien (Enel). Ce type de turbine devrait bientôt être installé en Asie et permettre à des millions de habitants de devenir auto-suffisants. De même, la compagnie Ocean

Power Delivery basée à Edimbourg bénéficie du soutien du gouvernement britannique, a reçu une commande de 8 millions d'euros pour installer trois unités au Portugal. Ces installations permettront de générer de l'électricité pour plus de 1500 foyers.

D'autre part, EDF, actionnaire majoritaire de Marine Current Turbine (société anglaise spécialisée dans l'énergie des courants marins) investit 3 millions d'euros dans un champ d'hydroliennes, chacune composée de deux rotors fixés sur un pieu. Les pales s'orientent suivant le courant. Pour l'entretien, les rotors sont sortis au-dessus de la surface. Il y a donc un impact sur l'entretien, le courant. Pour éventuelle installation sur le site de Barleur se poursuit.

Et en Bretagne ?

Le pôle de compétitivité Mer s'est constitué dans la Région PACA et en Bretagne, où il rassemble 180 à 200 membres. Les projets déposés en Bretagne sont examinés par une quinzaine de personnes, dont une équipe sur les énergies renouvelables marines. Ce pôle en est à ses débuts. L'un des

projets restés « à l'état de projet », il regroupe plusieurs organismes et industriels dont HydroHelsa. Ce projet consiste en un réseau de cinq turbines d'un diamètre de six mètres et d'une puissance unitaire de 200 kW, pour la démonstration. Ces turbines flottes au fond de Foucauld sont de sérieuses aventures, elles permettent une production régulière, la puissance sonore est inexistante et rien ne dérange le paysage.

Un procédé original d'assemblage d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques existe à Brest. Un prototype de ce montage appelé « Tour de l'énergie », fonctionne actuellement sur un bâtiment d'une vaine agro-alimentaire en Belgique, dont il fournit l'électricité. Couplé à un organe d'exploitation de l'énergie de la houle, un tel générateur pourrait être installé sur une plate-forme en mer. Belle possibilité de production d'électricité décentralisée !

Un ensemble passionnant nécessite des actions et une volonté politique. Le Conseil régional suit ces projets très attentivement et se tient prêt à d'éventuels investissements.

HAÛDE LE GUËN  
CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE BRETAGNE

## SOMMAIRE

À LA UNE ÉNERGIE... p. 93  
ITV de M. Frémont, Bureau « 7 vents du Cotentin » : l'énergie renouvelable en Bretagne... p. 9  
NÉCESSAIRE... une loi... p. 9  
Une union pour défendre la loi Littoral... p. 9  
ECONOMIE... p. 9  
La gestion des déchets en Bretagne... p. 9  
ITV de Ph de Plozeur, « Sauvageur de Brocéliande »... p. 9  
LE BIEN-ÊTRE... p. 9  
L'agriculture en Bretagne : un changement est nécessaire... p. 9  
BIBLIOTHÈQUE... p. 9  
Solidarité avec les femmes dans le monde... p. 9  
CULTURE... p. 9  
ITV de Lédiane, « Les Dessinés »... p. 9  
Tourisme des festivals de l'été en Bretagne... p. 9  
L'ÉCONOMIE... p. 9  
Le CPE, le seul de tolérance sociale est accordé... p. 9  
La loi sur l'immigration de Sarkozy : espoir et craintes... p. 9  
Big Lipist... p. 9  
Pour une économie plurielle... p. 9  
SANTÉ... p. 9  
Hépatite 2007 ? de l'hépatite publique à la prévention... p. 9  
L'ÉCONOMIE... p. 9  
« A Paris, les médias »... p. 9  
« Com Lectures »... p. 9

CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE RÉALISÉE POUR LE RÉSEAU SORTIR DU NUCLEAIRE	Autonomie	Économies Prévisionnelles	Création en millions d'emplois	Emplois pérennes
Création et fonctionnement d'agences locales de l'énergie (ALE)			424	330
Maîtrise de l'électricité dans le résidentiel, tertiaire et industrie	7,27	1 034	60	ALE
Énergies renouvelables (bois, solaire, éolien) et cogénération	15,33	1 478	10 250	
Recherche et développement des filières renouvelables			309	Non évalué
Économies dans l'habitat	22,9	3 141	19 840	
Prévoir l'EPR	12 à 15	3 000 à 3 500	200 à 300	

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement cette étude sur le site du Réseau Sortir du Nucléaire : [http://www.sortirducléaire.org]

**C'ÉTAIT DANS LA REVUE TERRE SAUVAGE...**

L'état de la Nature en France

La revue Terre Sauvage publie dans son numéro de mai de plus quelques chiffres sur l'état de la nature en France. J'ai noté : 6,7% du territoire classé au titre de la directive « habitats » et 2,9% au titre de la directive « oiseaux ». Nous sommes largement devancés par l'Espagne, respectivement 22 et 17% ou la Suède, 13,6 et 6,2%. Parmi les oiseaux communs, les populations des espèces des milieux agricoles ont chuté de 29% en 16 ans et celles des espèces forestières de 21%. Parmi elles, nous entendons bientôt plus le Pouillot siffleur (perte de 85%).

Individuellement, nous ne sommes pas plus mobilisés que le gouvernement : 8,63 adhérents pour 1000 habitants à une association de protection d'oiseaux contre 14 au Royaume uni. Les subventions de l'Etat destinées aux associations de réserve FNE (France Nature Environnement) sont passées de 224 millions en 2002 à 115 M. d'euros de prévu en 2006.

Site de Terre Sauvage : [www.terre-sauvage.com](http://www.terre-sauvage.com)

Dites aussi herbe aux coupures, herbe aux bûcherons, herbe aux militaires en vertu de ses propriétés cicatrisantes. En catalan, on utilise des feuilles fraîches pilées sur les plaies, on frotte appliqué sur la peau contre l'acné ou les furoncles, et cause de la canonnelle est aussi recommandée sous forme d'infusion (30 à 50 grammes d'eau) contre les crampes d'estomac, les varicelles... La récolte des feuilles est recommandée avant leur pendement à Boraison (juin - juillet).

**ÉTÉ 2004 : PARUTION DE DEUX RAPPORTS PARLEMENTAIRES : L'UN À L'ASSEMBLÉE, L'AUTRE AU SÉNAT. TOUTS DEUX ONT POUR OBJET LA LOI LITTORAL. TOUTS DEUX CONTIENNENT PLUSIEURS PROPOSITIONS VISANT À ASSOUPPLIR LA LOI. DEUX D'ENTRE ELLES, TOTALEMENT INACCEPTABLES, ILLUSTRENT LE TON GÉNÉRAL DE CES RAPPORTS...**

**UNE UNION D'ASSOCIATIONS POUR DÉFENDRE UN LITTORAL TRÈS MENACÉ**

Le ton est donné : autoriser la construction en discontinu existante, permettre aux élus locaux de s'affranchir de la Loi Littoral en rédigeant un chapitre précisant les attentes précises à la préfecture, puis 5000 autres quelques semaines plus tard lors d'un rassemblement devant la préfecture de Kemper. En septembre de la même année, à l'issue d'un CIADT (Conseil Interministériel d'Aménagement du Territoire), Jean Pierre Raffarin annonce que la loi ne sera pas modifiée, mais assouplie... A l'initiative des Verts-Cornouaille, une réunion se tient en novembre 2004 avec des associations de protection de l'environnement du sud Finistère qui décident de lancer une pétition et d'écarter la mobilisation aux autres pays bretons.

La menace se précise ! Des réunions publiques très suivies sont organisées dans plusieurs communes littorales, un site internet est ouvert, d'autres associations rejoignent le collectif ainsi créé quand, fin janvier 2005, lors du débat en 2<sup>ème</sup> lecture au Sénat de la loi

des amendements à la Loi Littoral sont déposés par les sénateurs ayant cosigné le rapport paru quelques mois plus tôt. Nous remettons immédiatement 1500 signatures de notre pétition à la préfecture, puis 5000 autres quelques semaines plus tard lors d'un rassemblement devant la préfecture de Kemper. Notre action aura contribué à repousser l'examen de ces amendements (tauf un) et soutient un collectif conscient des menaces pesant sur la Loi Littoral. Aussi, pour devenir un interlocuteur reconnu par les institutions et les collectivités, le collectif décide de se constituer en association (SA). L'Assemblée Générale de L'Union des Associations pour la Défense du Littoral (UADL) a lieu le 21 janvier 2005. En quelques semaines, une trentaine d'associations des 5 départements bretons, mais aussi de Vendée rejoignent l'UADL.

Les médias régionaux accueillent avec intérêt la création de cette union qui s'est portée candide au Conseil National du Littoral (CNL) et a interpellé les parlementaires désignés pour siéger dans cette instance dont la création a été annoncée au moment du retrait des amendements du sénat en février 2005. On y retrouve les signatures des rapports de l'été 2004, et même si Jauck Moricau en fera partie au titre de l'Assemblée des Régions de France, la faible représentation associative (3 membres sur 72) assure mal des orientations aux politiques publiques concernant le littoral qui seront données par le CNL.

**LA LOI LITTORAL ? POUR UNE MAÎTRISE DE L'URBANISME**

**Rester vigilants**

Car, pour l'UADL, la Loi Littoral est une bonne loi qu'il convient de préserver et d'appliquer. Elle n'a pas entravé le développement des communes littorales, contrairement à l'affirmation des détracteurs de son élimination. Elle n'a pas entravé le développement des communes littorales, le plus grand nombre de permis de construire. Le rapport publié par la DATAR (Direction

de l'Aménagement du Territoire) en septembre 2005 met en garde les acteurs publics sur la nécessité de maîtriser la pression de l'urbanisme sur la frange côtière. Les contentieux constatés en certains endroits sont dus à la non-conformité de nombreux documents d'urbanisme avec la Loi Littoral. Trop d'élus refusent de considérer les associations oeuvrant pour la protection du littoral comme des partenaires, alors qu'elles demandent simplement l'application de la loi pour limiter l'emprise de l'urbanisme sur le littoral et le mitage de l'arrière pays. Les pressions sur les élus sont nombreuses de la part de promoteurs et de particuliers, mais un développement durable des zones côtières passe par la maîtrise de l'urbanisme : c'est le sens de notre action.

Jean-Pierre BIGORNE  
PRÉSIDENT DE L'UADL,  
UNION DES ASSOCIATIONS POUR LA DÉFENSE DU LITTORAL

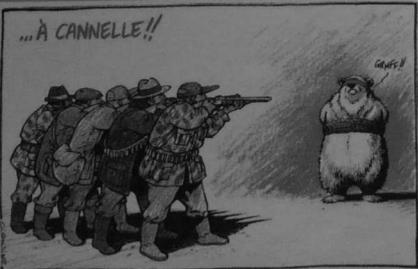
Site internet de l'UADL : <http://www.uadl.fr>  
(terre-sauvage@uadl.fr)  
Téléphone : 02 98 53 50 46

**PATRIMOINE**

**Paul-Féan**

En flânant le long du Blavet, Paul-Féan est un village du XVI<sup>ème</sup> siècle situé sur la commune de Quéinnec dans le Morbihan. Un lavoir, « Paul » en breton et une source « Féan », ont donné leurs noms à ce site. C'est un conservatoire des gestes et traditions en centre Bretagne. Activités toute l'année : filage et teinture de la laine, lavandières, traite des vaches, fabrication du beurre, des crêpes, de la bouillie de millet...

Informations :  
Tél : 02 97 39 59 95



**EXTINCTION PROGRAMMÉE DE LA BIODIVERSITÉ...**

**En citoyen**

**GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES : L'AFFAIRE DES CITOYENS AUTANT QUE DES ÉLUS!**

**PROJET DE CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS EN BROCELIANDE : UNE LOGIQUE INDUSTRIELLE INCOMPATIBLE AVEC LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE**

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE DU MONTEIL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « SAUVÉGARDE DE BROCELIANDE »

**AGENDA**

14 mai à Rennes (35) : Dieu contre la Paine de Mort: rassemblement allégué et spectaculaire. Les manifestants s'allongeront sur le sol. Venir vêtu de noir. Rendez-vous à 11H30, Place de la Mairie.

23 mai à Lorient (56) dans le cadre du festival intercollectif, l'association « Village solidaire 56 » propose de faire découvrir des initiatives solidaires et citoyennes de Bretagne et d'ailleurs. Contact : Eli Dubois

24 mai à Constances (50) : Journées d'été des Verts

24 mai à Nantes (44) : Rencontres de l'économie Sociale Atlantique (RESA). Thème : la gouvernance des entreprises de l'économie Sociale.

Du 12 au 15 octobre à Rennes (35) : Viv'expo 2006, le nouveau salon citoyen en Bretagne. Thèmes : alimentation, santé, habitat écologique, loisirs, environnement et développement durable. Contact : ADENE. Claire Schie 02 98 45 87 04 [www.vivexpo.com](http://www.vivexpo.com)

Info : [redaction@laversionbrete.com](mailto:redaction@laversionbrete.com)

**TOUTE ACTIVITÉ GÈNÈRE DES DÉCHETS: DE MOINS EN MOINS BIODEGRADABLES, DE PLUS EN PLUS NOMBREUX, VOLUMINEUX, ET TOXIQUES. IL FAUT DES SOLUTIONS À LONG TERME !**

Au-delà des risques sanitaires pour l'homme (épidémies), les déchets ont longtemps eu peu d'impact à long terme sur l'environnement, car essentiellement biodégradables. Mais depuis l'ère industrielle, les déchets le sont de moins en moins ! Ils posent des problèmes considérables aux collectivités locales qui, face à l'urgence et aux contraintes budgétaires, choisissent souvent des solutions à court terme : l'incinération ou l'enfouissement. Le traitement des déchets engendre malgré tout de nombreux soucis : de coût pour les collectivités et les contribuables ; de gaspillage énergétique : un camion sur trois circule avec un chargement de déchets ; de santé publique : pollution par les résidus de l'air, l'eau, la terre. Toute annonce d'implantation d'un site de gestion des déchets suscite des réactions de plus en plus hostiles des habitants et associations de défense de l'environnement. Ceci qui a pour effet de compliquer à court terme l'émergence de solutions, mais oblige toute la communauté à réfléchir à des solutions à long terme.

CATHERINE LE GUERNIC & RÉGINE FERON

**Lichen : Le projet de centre de stockage des déchets ultimes de Point-Clos prévoit une zone de 7 ha au sein d'une décharge de 12,6 ha en tout.**

Cros projet... Philippe Du Montel : Si l'en gros ce que je vois dans d'autres secteurs, ce projet est assez emblématique de la gestion actuelle des déchets. On propose un site le plus près du milieu de la zone comprenant les 45 communes du SMICTOM alors que l'on pourrait très bien avoir dix petits sites répartis sur le territoire. Le projet de site de compostage est dimensionné pour 30 000 tonnes alors que ce sont 18 000 tonnes qui sont actuellement produites chaque année sur le SMICTOM. A croire que l'on compte sur des apports extérieurs. On constate une logique industrielle incompatible avec la réduction des déchets à la source.

**Lichen : D'où l'importance de se sentir porté par une mobilisation citoyenne...**

Ph. D M : Oui. Parce que nos élus actuels n'ont pas une volonté de s'impliquer réellement. Dans d'autres régions, des élus proposent le compostage individuel, la pesée embarquée... Pour mobiliser, nous avons organisé régulièrement des réunions d'information, en particulier dans des endroits où les relais à notre opposition, notamment les élus, ne sont pas là. Nous tenons légèrement un stand sur le marché de Plélan-le-Grand, le dimanche matin. Nous avons de bons retours. Les gens se rendent compte que les déchets constituent un des problèmes environnementaux importants. L'opposition pèse du terrain, et ce sont aussi les propositions qui naissent. Car on s'est rendu compte qu'il nous fallait travailler avec des spécialistes et des militants des personnes avec une conscience environnementale forte.

Nous avons gagné en crédibilité. La Préfecture nous consulte désormais, souhaite nous associer à la concertation. Nous sommes désormais pratiquement incontournables.

**Lichen : Ou en est le projet ?**

Ph. D M : La mobilisation des associations a eu un effet positif : le projet a été retardé de plus de six ans. Nous avons mis le doigt sur des failles techniques du dossier, ce qui a obligé à la réalisation de nouvelles expertises sur les aspects économiques, sanitaires, géologiques. Nous avons eu un bon relais auprès des Verts et du PS local (même si la conseillère générale PS a fait connaître son avis favorable au projet lors de l'enquête publique).

**Ph. D M : L'objectif est de donner un avis favorable au projet lors de l'enquête publique.**

Ph. D M : Oui. Parce que nous avons organisé régulièrement des réunions d'information, en particulier dans des endroits où les relais à notre opposition, notamment les élus, ne sont pas là. Nous tenons légèrement un stand sur le marché de Plélan-le-Grand, le dimanche matin. Nous avons de bons retours. Les gens se rendent compte que les déchets constituent un des problèmes environnementaux importants. L'opposition pèse du terrain, et ce sont aussi les propositions qui naissent. Car on s'est rendu compte qu'il nous fallait travailler avec des spécialistes et des militants des personnes avec une conscience environnementale forte.

Ph. D M : L'objectif est de donner un avis favorable au projet lors de l'enquête publique.

Ph. D M : Oui. Parce que nous avons organisé régulièrement des réunions d'information, en particulier dans des endroits où les relais à notre opposition, notamment les élus, ne sont pas là. Nous tenons légèrement un stand sur le marché de Plélan-le-Grand, le dimanche matin. Nous avons de bons retours. Les gens se rendent compte que les déchets constituent un des problèmes environnementaux importants. L'opposition pèse du terrain, et ce sont aussi les propositions qui naissent. Car on s'est rendu compte qu'il nous fallait travailler avec des spécialistes et des militants des personnes avec une conscience environnementale forte.

Ph. D M : L'objectif est de donner un avis favorable au projet lors de l'enquête publique.

Ph. D M : Oui. Parce que nous avons organisé régulièrement des réunions d'information, en particulier dans des endroits où les relais à notre opposition, notamment les élus, ne sont pas là. Nous tenons légèrement un stand sur le marché de Plélan-le-Grand, le dimanche matin. Nous avons de bons retours. Les gens se rendent compte que les déchets constituent un des problèmes environnementaux importants. L'opposition pèse du terrain, et ce sont aussi les propositions qui naissent. Car on s'est rendu compte qu'il nous fallait travailler avec des spécialistes et des militants des personnes avec une conscience environnementale forte.

## AGRICULTURES EN BRETAGNE : LA TRANSFORMATION NE SE FERA PAS TOUTE SEULE !

**A**u niveau national, sur 10 installés, 4 le sont en dehors du régime d'aides agricoles, et parmi les 6 qui sont aidés, 2 s'installent hors cadre familial. Ce qui veut dire que l'installation traditionnelle, revendiquée comme modèle unique, ne représente que 4 installations sur 10. L'admettre est douloureux pour certains, mais le nier n'est plus possible.

En Bretagne, plus de 400 personnes recherchent une exploitation pour s'installer, mais pas parmi les 220 exploitations à reprendre, qui ne correspondent ni à leurs envies, ni à leurs moyens financiers. Ils veulent trouver dans l'agriculture le moyen de mener un projet de vie, sans avoir à s'endetter de plusieurs centaines de milliers d'euros. Ce qui démontre assez que l'agriculture qui reste attractive n'est pas celle du modèle breton.

Certains tentent de distinguer une « agriculture professionnelle », présentée comme seule « sérieuse » et compétitive sur le plan économique, de « projets sociaux », prêts à payer pour occuper des bras.

Il est urgent de repenser l'agriculture des pays développés, de la France, et de la Bretagne, avec le souci de répondre aux attentes des peuples du monde. Hélas, les prémisses d'une prise de conscience générale et d'une reorientation des systèmes de production sont beaucoup trop limités pour qu'on puisse être optimiste.

Parce que les changements ne viendront pas du seul monde agricole, chaque citoyen, consommateur, contributeur doit assumer sa part de responsabilité dans cette entreprise collective de refondation de notre agriculture. C'est le but que nous souhaitons assigner à cette rubrique agricole :

- faire comprendre à chacun que l'agriculture est son affaire ;
- donner des clés pour analyser, comprendre, agir ;
- 40 000 humains meurent

Régine Perron

**LE MODÈLE PRODUCTIVISTE BRETON A LONGTEMPS ASSURÉ SA SURVIE PAR LA NÉGATION DES AUTRES FORMES D'AGRICULTURE : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, LES SYSTÈMES HERBAGERS, LA VENTE DIRECTE, L'ACCUEIL SOCIAL... CELLES-CI ÉTAIENT SIMPLEMENT DÉNIGRÉES, MÉPRISÉES, MOQUÉES POUR MIEUX LES ÉTOUFFER.**

**AUJOURD'HUI, L'EXISTENCE D'AUTRES FORMES D'AGRICULTURE EST UN FAIT QUI S'IMPOSE PARTOUT, BRETAGNE Y COMPRIS.**

Mais pour l'essentiel, la ligne de défense porte sur le thème : « il ne faut pas opposer les systèmes ». L'existence d'autres formes d'agriculture est admise (comme le nier plus longtemps), mais leur émergence pourrait se faire spontanément et harmonieusement, sans remettre en cause le secteur productiviste. Deuxièmement, en apparence, mais destiné à masquer qu'en pratique tout est fait pour ne rien y changer. Néanmoins, être dans une agriculture transformée n'est pas le faire qu'en conquérant de l'espace au détriment du modèle productiviste. Il y a bien conflit, compétition, entre types d'agriculture et il apparaît aux citoyens et aux politiques de faire des choix. Des choix forcément conflictuels car la dynamique du productivisme nécessite toujours plus de concentration, toujours plus d'intensification, toujours plus de prétendre « modernisation ». Il ne peut admettre l'existence d'autres pratiques agricoles, même à un niveau bas mais en progression.

Oser le conflit

L'existence du modèle breton est tellement prégnante pour notre région qu'il est illusoire de vouloir le supplanter à court terme. Il est en revanche essentiel de permettre à d'autres formes d'agriculture de se développer, de conquérir progressivement un espace économique suffisant. Sans Exupéry le diable dit : « si tu défilas de moi, mon frère, bon de me laisser, tu m'entraînes ». Cela ne pourra pas se faire en refusant « d'opposer un système à un autre ». Il faudra oser le conflit pour imposer le droit à l'existence d'agriculture respectueuses de l'environnement, des territoires et des citoyens.

Gilles Marchal

JANNEUR DELMONT, BERTHOUX COHEN, JEAN-PIERRE HELL, VALÉRIE LAGE, CHRISTOPHE LA PLANTIERE

Site internet : <http://www.civam-bretagne.org/>

## LES CONFLITS EXISTENT AUJOURD'HUI

► quand une terre se libère, il y a conflit entre l'installation d'un jeune, de plus en plus souvent pour un projet original, et l'agrandissement des exploitations en place. Aujourd'hui, c'est celui-ci qui est favorisé.

► à production comparable, ceux qui ont des pratiques respectueuses de l'environnement (agriculteurs biologiques ou herbagers) perçoivent en contrepartie politiquement plus de soutien que les gros utilisateurs de produits. Ceux-ci s'exposent à une redistribution pourtant possible légalement.

► la simple existence d'une ferme bio est perçue par certains comme des terres « volées », surtout elles ne permettent plus les épandages de l'agriculture conventionnelle. L'accès à la terre ou la conversion est donc un parcours d'embûches.

► les pesticides d'insecticides à haute dose (et potentiellement OGM) veulent décourager ceux qui assurent les plus touchés par leurs abus, et donc plus prompts à se défendre : paysans soustraits des charges, agriculteurs.

► donner une place à tous les citoyens pour l'orientation de l'agriculture n'est pas admissible pour ceux qui fondent la survie de leur modèle sur le corporatisme. Ils souhaitent à confisquer tout pouvoir de décision ou d'information.

## COMPRENDRE L'AGRICULTURE

BREVE HISTOIRE DE L'AGRICULTURE BRETONNE

SAUVONS LES SEMENCES PAYSANNES !

Premier Maillon de la chaîne alimentaire

En plus de l'énergie indispensable offerte par le soleil, c'est tout ce qu'il faut à nos paysans pour cultiver les plantes qui nous nourrissent. La terre, patrimoine collectif de l'humanité fut longtemps libre, comme l'accès à l'eau, aujourd'hui partout menacé par les appétits de nos multinationales ; quant aux semences, les tentatives pour en « marchandiser » l'usage ne datent pas d'aujourd'hui. Bien moins médiatisées que les risques liés aux OGM, mais précédant de la même logique, l'intensification de l'usage des semences paysannes est une atteinte non seulement au droit, mais surtout à ce devoir fondamental qui est celui de nos agriculteurs : produire et reproduire la vie.

En 1957, le Traité de Rome fonde la CEE...

Pendant de nombreuses années, le PAC (Politique Agricole Commune) sera la seule politique communautaire. L'objectif prioritaire est l'accroissement de la production agricole afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire dans une Europe sortie exsangue de la guerre.

Pour redonner confiance aux agriculteurs et leur offrir des perspectives à long terme, les prix agricoles européens sont désormais garantis à un niveau largement supérieur aux prix mondiaux. Des mesures protectionnistes accompagnent le dispositif de soutien afin de préserver l'agriculture euro-

La réglementation, telle qu'elle s'applique en France, interdit aux paysans d'échanger, de donner ou de diffuser leurs propres semences et plants. Il est urgent de changer cette réglementation qui détruit la biodiversité des espèces cultivées et concerte la production et la consommation autorisée de quelques variétés industrielles standard.

Pour sauver notre patrimoine collectif que sont les semences paysannes, des associations se sont organisées au sein du Réseau des Semences Paysannes.

Jacques Herrou

Vous pouvez signer la pétition « Sauver les semences paysannes » Réseau Semences Paysannes, Cazières 61450 Bréau. Tél. 05 43 41 72 86. En savoir plus sur le site : [www.semencespaysannes.org/](http://www.semencespaysannes.org/)

En 1850, les rendements céréaliers étaient de 7 quintaux l'hectare ; un siècle plus tard, ils atteignent 15 quintaux. Les progrès de la production agricole ne datent donc pas de la fin du siècle dernier. Ceux-ci furent particulièrement remarquables au cours de la 2ème moitié du XXe siècle sous l'effet combiné de l'amélioration des techniques agricoles et de politiques agricoles française et européenne très volontaristes.

Les conséquences

La surproduction : Les prix garantis encouragent les agriculteurs à produire sans limite. Fleuves de lait, montagnes de bœufs, il faut subventionner les exportations de nos excédents agricoles à bas prix sur le marché mondial. Mais les finances européennes ne suivent plus, et le PAC signe progressivement les prix européens sur les prix mondiaux.

La désertification des campagnes : La politique agricole des années 60 encourageait l'agrandissement des structures. Les difficultés économiques accélèrent le processus de concentration des exploitations : en 1988 il y avait encore 92 000 exploitations en Bretagne ; en 2003, il en subsiste 44 000. Il disparaît 2000 exploitations chaque année en Bretagne.

La destruction de l'environnement et des paysages : L'usage des engrais chimiques, et les importations d'azote alimentaire (soit destiné aux élevages intensifs, provoquant la montée inexorable des taux de nitrates, tandis que l'exor du mas s'accompagne d'un recours accru aux pesticides. Enfin, les crises sanitaires à répétition sèment le doute chez les consommateurs.

Fortement contestée, l'agriculture productive aujourd'hui ne convainc plus.

Régine Perron

Dans le prochain numéro, vous serez invités à approfondir les questions soulevées. Nous vous invitons d'ores et déjà à nous faire part de vos avis questionnements que l'espace agricole que constitue nos questions juges démontre en les échanges et de découvrir nos analyses.

Pour approfondir : Bernard Luyon, Le régime des prix, la production agricole, un projet pour la Bretagne - PLR, 2004 - 195 p. Anne Pichon, Le rôle du lait. Ed. La découverte - 2002 - 136 p.



Bravages  
d'Alleurs,  
début 1981

# FEMMES DANS LE MONDE : EN AVANT TOUTES !

**A RENNES, L'EMANCIPATION DES FEMMES EST LA PRIORITE DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DE SOLIDARITE INTERNATIONALE. UNE CONVICTION PERSONNELLE, MAIS AUSSI LA VOLONTE DE METTRE EN OEUVRE LES PRINCIPES ENONCES DANS L'AGENDA 21. IL NE PEUT Y AVOIR DE DEVELOPPEMENT DURABLE SANS EMANCIPATION DES FEMMES. TOUT PROJET D'ÉCOLOGIE POLITIQUE SE DOIT D'INTÉGRER LE COMBAT DES FEMMES ET PAS SEULEMENT POUR UNE QUESTION DE DROIT.**

**D**es grands textes internationaux font de l'égalité des sexes une question majeure. Charte des Nations Unies, Convention sur l'élimination des discriminations, Objectifs des Nations Unies pour le millénaire. "Il faut associer pleinement les femmes à la prise des décisions et à la réalisation d'activités allant dans le sens d'un développement durable", énonce l'Agenda 21. Dans les faits, un nombre croissant d'États mettent en œuvre des mesures destinées à répondre

aux besoins des filles et des femmes (santé, éducation), des besoins qui restent énormes, alors que l'aide de la communauté internationale s'avère très insuffisante (dans les années 90, les pays donateurs n'ont pas même versé la moitié des montants prévus).

**Afghanistan, Niger, Mali... Des actions menées par et pour les femmes**

Consciente que les collectivités locales des pays du Nord ont

un rôle important à jouer, la ville de Rennes a soutenu plusieurs projets dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé. Ainsi au Niger, où une formation visant à inciter les femmes à se présenter aux premières élections locales organisées dans le pays a été mise en place avec notre concours. En Afghanistan, la Ville s'est engagée en faveur d'un établissement scolaire situé dans la vallée du Panjhir ; le lycée de filles "Mabala" d'Hannaba. Aujourd'hui, le lycéenne fonctionne et ne peut accueillir que difficilement le millier d'élèves inscrites ! Ce projet a connu depuis des prolongements, comme la mise en place, au sein de l'établissement, d'un centre d'éducation à la santé.

**Un Forum sur l'exécution au Pays Dogon**

Dans le cadre de son jumelage-coopération avec le Cercle de Bandagara (Mali), la Ville de Rennes a financé la création d'un magasin de semences et intrants. Géré par une association féminine, ce projet permet aux femmes du Plateau d'accéder à une formation et à une activité génératrice de revenus. Dans cette même région, le 1<sup>er</sup> forum de réflexion sur l'exécution a été organisé grâce à notre soutien. L'ensemble des participants (autorités administratives et coutumières, sociologues, exécutives, habitants-s du Plateau...) se sont déclarés prêts à mettre fin à cette pratique. Au Pays Dogon, un tabou est tombé.

**S'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté**

Cependant la coopération décentralisée des collectivités et l'activité des associations ne permettent pas à eux seuls d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il faudrait pour cela s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté et donc faire des choix à niveau international. L'Union Européenne doit mettre en cohérence sa politique commerciale extérieure et sa politique agricole commune avec la coopération au développement. Il faut remettre en cause le fonctionnement de nos sociétés de croissance aveugle et incitatrice et mettre à la place de la compétition, la solidarité.



Nicole Kil-Nielsen (à droite) lors du Forum sur l'exécution qui s'est tenu au Mali en février dernier

**LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ONT BIEN EU LIEU LE 3 MAI : LE DICTATEUR IDRISSE DEBY A ÉTÉ ELU LE 14 MAI DERNIER AVEC 77,53% DES VOIX.**

Idriss Déby a donc été réélu. Le résultat des élections était donc assuré, malgré le boycott unanime des partis d'opposition et la foule quasi générale de la population. La communauté internationale s'est contentée pour sa large part « d'encourager » le Président Déby à ouvrir un dialogue national avec l'opposition. On est bien loin des revendications de la société

civile et des partis d'opposition qui demandent l'ouverture d'une consultation nationale avec l'ensemble de la classe politique, des mouvements politico-armés et de la société civile, et le démarrage d'une période de transition institutionnelle et politique. Déjà classé en tête des pays les plus corrompus au monde et parmi les derniers en terme d'indice de développement hu-

main (173<sup>ème</sup> rang sur 176), le Tchad est en proie, depuis une dizaine d'années, à une dégradation de ses conditions socio-économiques, auxquelles son nouveau statut de producteur d'or noir n'a rien changé. Le récent amendement à la loi de distribution des revenus pétroliers, permettant à Idriss Déby de renforcer son armée avec des recettes destinées aux « secteurs prioritaires de déve-

loppement », l'a illustré une fois de plus, au grand dam de la Banque mondiale. Le Tchad s'enforce donc, lentement mais sûrement, dans un chaos généralisé, susceptible d'entraîner avec lui la sous-région : Darfour, Soudan et Centrafrique. L'enver de ce théâtre régional risque de rapporter en grande partie du rapport de force entre les belligérants en présence, mais aussi

compagnies pétrolières et stratégies de la diplomatie américaine, chinoise et saoudienne. Sans oublier la France qui protège Déby. La population tchadienne devra donc patienter encore avant de pouvoir maîtriser elle-même son destin...

**GUILAUME OLIVIER**  
Associations (Brest)

Contact : [Guil@wanadoo.fr](mailto:Guil@wanadoo.fr)

Bravages  
d'Alleurs,  
début 1981

# UN CRIME D'HONNEUR JUGÉ EN FRANCE

Patimat et sa mère Sakmat sont originaires de la république autonome du Daghestan, dans le Caucase, où elles vivaient sous la menace terrible d'un crime "d'honneur", pour la simple raison que Patimat est née hors mariage. Arrestés dans l'urgence, le 4 avril, les Verts du pays de Brest organisent une conférence de presse et écrivent au préfet du Finistère en lui réclamant un "geste humanitaire". La fillette est alors mise en sécurité en accord avec la mère qui, du coup, n'a pu être expulsée vers l'Allemagne le 5 avril, comme le prévoyait un arrêté du préfet du Finistère.

**Un mariage juridique à l'issue incertaine**

Dans le même temps, Maître Rajou, avocat brestois, accepte de prendre en charge le dossier de Sakmat et Patimat. Il multiple ensuite les recours, d'abord auprès du tribunal administratif de Rennes, mais sans succès. La justice française assiste en effet que la reconduite à la frontière est prévue non à destination de la république du Daghestan mais de l'Allemagne (premier pays d'accueil dans l'Union européenne), sans prendre en compte que ce pays a déjà fait

**Patimat Amiralieva, 6 ans, vient du Daghestan. Elle est réfugiée clandestine à Brest, depuis le 4 avril dernier. Aujourd'hui, la fillette vit cachée, séparée de sa mère, accueillie dans des familles brestoises. Un "CHOIX" difficile pour éviter une expulsion vers leur pays d'origine.**

savoir que la demande d'asile formulée en 2001 était refusée. L'avocat afin que Patimat, puisse recevoir, en raison de la situation exceptionnelle qui est la sienne, une assistance éducative et la protection de l'État français. Mais, le jeudi 20 avril, le juge des enfants rejette la demande d'assistance éducative qui aurait pu permettre à Patimat de sortir de sa cachette et de retrouver sa maman (deux mois séparés depuis début avril). Cependant tous les recours ne sont pas épuisés. Le tribunal administratif doit examiner le dossier sur le fond à une date qui n'est pas encore précisée. Une demande est toujours en cours pour obtenir le statut d'apatride à Patimat, sans être civil au Daghestan car non déclarée, auprès de l'OFPRA, Office Français des Réfugiés et Apatrides. Mais toutes ces démarches requièrent de prendre plusieurs semaines, voire mois.

**Un comité de soutien élargi se mobilise**

Dans la région brestoise, cette affaire soulève une grande émotion. L'indignation est grande devant l'intransigence de l'administration que per-

sonne ne comprend. Des familles se proposent spontanément pour protéger la fillette. Le comité de soutien, qui regroupe nombre de parents d'élèves de l'école Jean Macé à Brest ou était scolarisée Patimat, mais aussi des associations comme Amnesty international, ou encore les Verts brestois, a recueilli en quelques jours 5 000 signatures de soutien et rependu aux sollicitations de la presse régionale et nationale, écrite et audiovisuelle, qui a bien relayé l'affaire. Le comité a écrit plusieurs courriers aux autorités, rencontré nombre d'élus locaux et nationaux, ouvert un blog (1), Lors d'un rassemblement de soutien à Patimat, à l'école Jean Macé, le jeudi 20 avril une délégation s'est rendue à la sous-préfecture, toute proche, et a demandé un rendez-vous. Un spectacle de soutien, pour recueillir des fonds destinés à assurer la défense juridique, a été organisé à la rentrée des vacances scolaires de Pâques.

de prendre le risque de renvoyer cette femme et son enfant au Daghestan où, au pire, on prendra leur vie au nom de coutumes à cruauté, et au mieux elles devront vivre en parias et marginalisées ! Le préfet du Finistère peut débloquer la situation à tout moment en délivrant un titre de séjour à ces deux personnes qui ne demandent qu'une chose désormais, c'est de pouvoir vivre, en paix et en sécurité, en France, dans cette partie de la Bretagne qui les a définitivement adoptés. Ce dossier « situationnelle », cette situation « infamante et inhumaine » qui oblige une mère et son enfant à vivre séparément, ne doit pas faire oublier tous les autres cas ; il existe rien que dans le Finistère, 80 familles avec enfants ou couples, qui vivent dans l'attente d'une décision de l'administration les concernant, expulsables à tout moment.

**Quelle issue ?**  
Est-il humanement supportable de contraindre une petite fille de 6 ans à vivre ainsi longtemps dans la clandestinité ? Est-il humanement supportable de priver une mère de sa fille ? Est-il humanement supportable

# ET PENDANT CE TEMPS EN COLOMBIE...



**AVEC INGRID BETANCOURT**  
Toujours 4000 otages en Colombie

**NE LES OUBLIONS PAS !**

► Le président Álvaro Uribe a été réélu à la présidentielle le 28 mai 2006, dès le premier tour avec 62% des voix. Il était le favori.

► Aujourd'hui, le Président Uribe et son gouvernement continuent de prétendre pouvoir réduire la guérilla par la force et se targuent d'un plus large contrôle du territoire. Cela ci est surtout dû à la stratégie des FARC qui se sont repliés dans leurs bastions d'où elles mènent une guerre de positions. Le gouvernement contrôle les villes, alors que les campagnes sont largement abandonnées aux paramilitaires et aux guérillas, d'essence rurale.

► La loi « Justice et Paix » a été promulguée en juillet 2005 par le Parlement à l'initiative du président Uribe, elle est destinée à permettre la démolition et la réinsertion de tous les combattants illégaux « en pratique seulement des paramilitaires, puisque les FARC se refusent à désarmer. Les paramilitaires se voient offrir de nombreuses garanties et avantages pour désarmer (peine maximum de 8 ans de prison, primé à la réinsertion...). Cette loi confie à une loi d'impunité qui permet aux paramilitaires de garder les immensités de terres conquises par la violence. Elle est à ce titre condamnée par les organisations internationales et colombiennes de droits de l'Homme, par des institutions de l'ONU et de l'OEA.

► Les forces de la gauche démocratique se sont présentées pour l'instant en ordre dispersé aux législatives de mars 2006 et aux présidentielles du 28 mai 2006. Ce qui les ont été de croire aux élections plutôt qu'à la lutte armée pour prendre le pouvoir.

**Trois hommes :**

- Lucho Garzon, personnalité de type « laissez », proche des Verts, candidat à la présidentielle en 2002 pour le Pôle Démocratique Indépendant (PDI), a été élu maire de Bogotá en 2003 et se tient en retrait, privilégiant l'administration de sa capitale avec deux thèmes centraux : la lutte contre la faim et la libération des otages.
- Antonio Navarro Wolff, le candidat à la présidentielle du PDI (qui est un parti) est un ex-guérillero du M-19, une ancienne guérilla convertie à la participation au jeu démocratique en 1997.
- Carlos Gaviria est le candidat du Front Social et Politique (qui est une coalition de mouvements sociaux). Il est soutenu par le petit Parti Communiste colombien.

Quant au Partido Verde-Oxigeno, décapité par l'enlèvement d'Ingrid Betancourt, il a été privé de son existence légale par une mesure scolaire du Congrès en 2004, et ne pourra concourir avec ses faibles forces, que s'il gagne le recours légal qu'il a déposé contre la mesure de 2004.

**MICHEL ROLLAND**

# TCHAD : CHRONIQUE D'UN CHAOS ANNONCÉ

l'histoire récente

# AVANT LA MONTÉE DU NIVEAU DES Océans, LES Dessin'Acteurs se mouillent pour sauver la planète !

INTERVIEW DU PRÉSIDENT DES Dessin'ACTEURS, DOMINIQUE Lidwine

**L**ois Briand - Lidwine, merci d'accepter cet entretien pour ce premier numéro de Lichen. Les Dessin'Acteurs de bandes dessinées est une association loi 1901 qui ressemble des dessinateurs. C'est une démarche singulière. Pourquoi ne dire comment est née l'association, qui elle rassemble ?

Les associations, cela leur permet de quitter leur bulle.

**LB -** Consoinn'acteurs, dessin'acteurs, écologie, altermondialisme, y a-t-il une filiation ?

**DL -** Il y a une sensibilité au monde actuel, ce sont des sujets omniprésents dans l'actualité même si personnellement j'y suis plus sensible. Ce ne sont pas les thèmes officiels de l'association. Lidwine en tant qu'auteur peut travailler sur ces thèmes là, grâce à l'association. Sachant que les dessinateurs ont aussi leurs propres sources professionnelles.

**LB -** Comment le monde de la BD et les associations perçoivent ces actions ?

**DL -** L'idée est de faire la passerelle entre les associations et les dessinateurs. Une visibilité se met en place. Il y a eu des projets observés et les dessinateurs commencent à venir répondre, nous sommes une trentaine à ce jour. Les dessinateurs respectent l'idée mais celle-ci échappe encore à beaucoup. Si on a un album qui sort prochainement en plus du travail militant, cela rassure les autres dessinateurs. L'association des Dessin'Acteurs est un outil établi dans un but humanitaire dessiner utile. Pour autant, l'association n'est pas prestataire de service. Elle met à la disposition des associations un réservoir de dessins.

**LB -** Les questions énergétiques, l'environnement, le réchauffement climatique, sont des thématiques très présentes dans vos dessins, pourquoi ?

**DL -** C'est très présent pour moi et l'association à cette fin. Récemment, j'ai relu un voyage tous frais payés à l'île Maurice car ça ne collait pas à mes idées (développement, lutte contre les avions gros porteurs).

**DL -** C'est encore plus grand public.

**LB -** En Bretagne, que ce soit Plogoff ou Le Carnet, les luttes anti-nucléaires ont toujours été vives, cela explique-t-il ton attachement à la Bretagne ?

**DL -** Oui, il y a un terrain militant qui fait partie de mon attachement mais il n'y a pas vraiment de réponse, le hasard fait que je suis présent ici. Je suis actif de Bretagne. Les pieds dans la Bretagne et la tête dans l'univers. Si j'étais ailleurs, je ferais la même chose.

**LB -** On sent aussi une défiance vis-à-vis des États-Unis. Bush, c'est pas ton pote ?

**DL -** Ces Américainelli non, ce ne sont pas mes amis. Mais il y a le même genre de personnages qui se retrouvent dans tous les pays.

**LB -** Avec Esperanza ou l'association Ingalaï, les bretons mettent en place des filières du commerce équitable. Le café espagnol ça pourrait vous intéresser ?

**DL -** Oui, nous avons des projets en cours.

**LB -** Tu m'as parlé d'une nouvelle association Collo-Colporte, active notamment sur la question des otages, c'est quoi le principe ?

**DL -** Collo-Colporte a pour but de publier des lots d'affiches, destinés à être collés par leurs auteurs sur différents supports. À l'extérieur, sur des panneaux d'affichage, dans les rues, les festivals, les fairs, les lycées, les collèges, les écoles, les bibliothèques, les entreprises... ou bien tout simplement chez soi, afin de colporter et maintenir dans les consciences des informations ou des faits que l'on a parfois tendance à oublier; ne serait-ce que parce qu'ils commentent malheureusement à dater !

C'est encore plus grand public.



Culture

## Wikipédia e brezhoneg

Startennek-tre eo diorudar an hollvezadur diemb wikipedia e brezhoneg. Ur 7.600 pennad brezhonek a gaver brezhonek, ar pezh a lak ar wikipedia en hon yezh da vezañ e tosek an 50 wikipedia gastañ dre an niver a pennadoù. Ur rummad pennadoù war tem an elotegzh a zo o vezañ savet (sant pennadoù a bep seurt o vont neu al larvoud du pennad da Dour ha iderjod Breizh, o trennen deo Ar Re C'hlas pe Rannet Conan), hag e vije e'horren kenlabourerien nevez evit e hinvikitaat c'hoazh.

Wikipédia en Breton se développe de façon très rapide, ayant atteint les 7.000 articles. De nombreux articles concernent l'écologie, qui ne demeurait qu'à être développée. Tous les contributeurs sont bienvenus.

Informations : <http://br.wikipedia.org>

## La Bretagne laire à ses démons

du mou dans la corde à nouer

On savait Bernadette Malgou étonnamment jeune d'esprit et très bonne communicante. La preuve, ces séries de publi-reports financés par le contribuable et publiés par Ouest-France. La Bretagne face à ses démons. L'article commence ainsi : « La Bretagne est vice-championne de France de la croissance. Bravo ! Elle est aussi sa tête pour la consommation d'alcool, de drogues chez les jeunes. C'est un problème. Parce qu'une sorte d'omerta est entretenue autour de cette réalité, les pouvoirs publics et votre journal ont engagé une campagne de sensibilisation. L'omerta brisée par Ouest-France et par la Préfecture de Région. Encore ! Il est vrai que Mme Malgou a une image toute particulière des jeunes : « Ces gens ingurgitent tout cela, se déshabillent, font partout... Il y a des occupements en plein air, des hurlements. On casse tout ce qui se trouve sous la main. (Sur les rassemblements de jeunes à Rennes - extrait du journal Le Monde) Heureusement les anges exterminateurs de la préfecture et leurs disciples de Ouest-France veillent. La jeunesse démontaque n'a plus qu'à rentrer dans le rang (d'ignons) ! »

Jean Marie Goater

## UN TOURNESOL QUI NE TOURNE PAS SEUL

Le prix Tournesol, décerné depuis 1997 à l'initiative des Verts lors du festival d'Argolenn à la bande dessinée "la plus école" de l'année, a distingué lors de l'édition 2006, Amicor. Chronique d'un crime secret (7 Choc Editions). A travers quinze récits didactiques, alternant avec de la documentation, cet ouvrage collectif retrace un siècle de tragédies. Mais la forme n'est pas à la hauteur du fond (écote), tant les talents des

différents contributeurs sont inégaux (euphémisme). Le jury a probablement cherché à contre-balancer son choix en attribuant, pour les dix ans du Prix Tournesol, un Supertournesol à un vrai dessinateur : Fimur, récompensé pour l'ensemble de son œuvre (notamment la série Le Génie des algues et Le chat de l'Est dépeint sur le sentier de la guerre).

J.R. March-Kader



## CET ÉTÉ, TOURNEZ FESTIVALS!

### MUSIQUES

**Rennes (35)**  
Les Tombes de la nuit  
Du 4 au 9 juillet  
Bret. 02 99 32 56 56  
[www.sibn-rennes.fr](http://www.sibn-rennes.fr)

**Saint-Brieuc (22)**  
Les Nocturnes  
Du 7 juillet au 25 août  
Bret. 02 96 62 54 94  
[www.sant-brieuc.fr](http://www.sant-brieuc.fr)

**Carhaix (29)**  
Les Vieilles Charrues  
Du 20 au 23 juillet  
[www.vieillescharrues.com](http://www.vieillescharrues.com)

**Vannes (56)**  
Jazz à Vannes  
Du 24 au 29 juillet  
Bret. 02 97 01 02 44  
[www.musiqueclassique.fr](http://www.musiqueclassique.fr)

**Lorient (56)**  
Lorient Jazz  
Du 28 juillet au 6 août  
Bret. 02 97 21 24 29  
[www.festivalorientfestival.com](http://www.festivalorientfestival.com)

**Rennes (35)**  
Rennes Jazz  
Du 3 au 5 août  
[www.rennesjazz.org](http://www.rennesjazz.org)

**Louvrois-du-Desert (35)**  
Les Vieilles Charrues  
Du 4 au 5 août  
Bret. 02 99 17 13 28  
[www.louvroisdu-desert.com](http://www.louvroisdu-desert.com)

**Crozon (29)**  
Festival du Bois de l'Église  
Du 11 au 13 août  
Bret. 02 98 44 93 15  
[www.festivalboisdeleglise.com](http://www.festivalboisdeleglise.com)

**Saint-Malo (35)**  
Les Vieilles Charrues  
Du 11 au 13 août  
Bret. 02 99 54 01 11  
[www.saint-malo.com](http://www.saint-malo.com)

### THÉÂTRE

**Rennes (35)**  
Les Amateurs du Vaudeville  
Du 13 au 15 juillet  
Bret. 02 99 32 75 34

### PHOTOGRAPHIE

**La Gacilly (34)**  
La Gacilly de l'ancien photo amateur à pro  
Du 13 au 15 juillet  
Du 13 au 30 août  
[www.festivalphotogacilly.com](http://www.festivalphotogacilly.com)

## "POUR L'EAU, SER L'EAU"

Opération Eau 2006. Rivière en robe

Samedi 27 mai, vallées et kayaks ont remonté l'Eure entre la Rade de Bréhat et Landisvaux. L'objectif ? Passer la première des productions végétales de la terre qui sont à plus de 90% responsables de la pollution des rivières. Nommées la "Rade pour une Mer Propre", basées à Plougasco-Dausas, sont entourées d'associations de protection de l'environnement et de consommateurs.

En effet, la robe est malade. Malade de son port de guerre qui largue ses tonnes d'antidépôt au TBT, cette peinture interdite aux civils et uniquement utilisée pour les bateaux de guerre. Malade des effluents radioactifs, issus des bases nucléaires basées à l'Île Longue de vitres accidentées et d'apportés les tonnes de pesticides issus de l'agriculture industrielle. Sans compter les engrais, les antibiotiques et les surplus des stations d'épuration urbaines pas toujours aux normes. Résultat : on ne compte plus le nombre de jours où les producteurs d'huîtres et de coquillages doivent cesser leur activité pour cause de contamination par des algues toxiques et où la pêche a pu être interdite.

Après une réunion "Cancer et Environnement" à Landisvaux, le flottille à barre l'association de l'Eure au "Passage à Plougasco" à l'aide d'une ancienne munie de Breizh. A marée montante, place à la "maif" ! La flottille a pris la route de Landisvaux où les ponts de "Nahau", un des derniers habitats d'Émrys, vive la limite entre eau douce et eau salée. L'été : repasser cette jolition qui vient de la terre. Arrivée à 17h au sud des châteaux de marais et des accoréons. Repas des espagnols, chants de marais, bouillon et tout ce qui fait le charme des soirs de "maif" en Bretagne. L'objectif resté la "rade pour 2015. S'il le faut, en réviser !

Gaëlle Barvoet

# CPE : LE SEUIL DE TOLÉRANCE SOCIALE À LA FLEXIBILITÉ EST ATTEINT

**P**ourquoi ? Tout d'abord, il tenait de graver dans le droit l'un des sésames les plus profonds de notre pays, le chèque générationnel. Pour gérer la montée du chômage de masse depuis trente ans, la solution française a consisté à faire peser le fardeau sur les jeunes et les femmes. Le revenu de ceux qui avaient 30 ans dans les années 1970 n'était que de 15 % inférieur à celui de leurs aînés de 50 ans. Aujourd'hui, il est 40 % plus faible, comme si l'économie avait continué à produire de la richesse mais en privant les plus jeunes de leur part de la "gâteau".

**PRIVÉS DE LEUR PART DU "GÂTEAU" :**  
Les femmes, de leur côté, subissent de plein fouet la précarité. Elles représentent 80 % des travailleurs pauvres, comme ces caissières ou femmes de ménage qui travaillent à mi-temps pour un demi-Smic. Et de manière générale, leur salaire est de plus de 20 % inférieur à celui d'un homme à qualification égale. Mais un contrat qui stipulerait que doteront les femmes sont payées 20 % de moins mettrait tout le monde dans la rue. C'est exactement ce que le CPE a fait, officialisant le fait que les jeunes de moins de 26 ans n'avaient plus le droit au contrat à durée indéterminée, même s'ils cumulent déjà les stages et les CDD.

Deuxième raison : le CPE risquait d'aspérer dans la précarité les jeunes qui ne le sont pas encore. Pour s'insérer dans le monde du travail, les jeunes sont obligés d'accepter des sacrifices : des contrats précaires mal payés, et des postes qui ne correspondent pas à leur niveau de qualification. Ces deux réalités se conjuguent parfois (lorsqu'un jeune diplômé d'un master de lettres devient livreur de pizza pour six mois). Mais pas forcément. Lorsqu'un jeune diplômé d'une école de commerce accepte un emploi d'assistant commercial faute de mieux, ou quand un licencié en histoire devient facteur. La relative sécurité de l'emploi que procure le CDI est alors le dernier avantage que la société lui accorde et le dernier bénéfice qu'il peut tirer de sa formation. C'est le dernier atout des jeunes qualifiés que le CPE mettait à mal.

Troisième raison : en faisant pire que le CDD et en inversant la charge de la preuve de la motivation du licenciement, le CPE allait au bout de l'impassé de la logique de flexibilisation du droit du travail. Depuis 30 ans, le législateur a créé les temps partiels, les contrats à durée déterminée, supprimé l'autorisation administrative de licenciement, favorisé l'embauche de l'intérim, etc. au nom du principe selon lequel un marché du travail plus souple crée plus

LE CPE EST PARVENU À SUSCITER LA MOBILISATION SOCIALE. LES PLUS IMPORTANTS DES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES

d'emplois. Or, depuis 1974, nous sommes passés de 350 000 chômeurs en 1974 à près de 3 millions aujourd'hui. Pour les libéraux c'est parce que nous ne sommes pas encore allés assez loin dans la flexibilisation. Avec le CPE, il semble que l'on ait atteint le seuil de tolérance sociale à la flexibilité. Si c'est le cas, l'un des piliers du programme économique de la droite s'effondre. Ce qui ne redonne, en soi, aucun atout à celui de la gauche.

**Des mesures d'urgence sociale**

Bien sûr, la gauche de gouvernement peut parler sur la rigide que vient que depuis 1978 aucune majorité n'a été réalisée. Mais c'est bien à la hauteur des attentes qu'il s'agit de la mobilisation anti-CPE quelques mois après la révolte des jeunes des « cités » ? Alors que proposer ? C'est tout l'enjeu des échanges que vont avoir dans les prochains mois les partis de gauche et les Verts. Les Verts viennent d'adopter leur programme économique et social. Ils proposent notamment deux mesures d'urgence à prendre dès 2007 pour commencer à redonner aux jeunes des raisons d'espérer. Les moins de 25 ans n'ont aujourd'hui pas droit au RMI. Comme ils ont souvent trop peu cotisé au régime d'assurance chômage faute d'avoir suffisamment travaillé, ils ne bénéficient d'aucun revenu et sont contraints d'accepter des contrats précaires à 400 euros par mois qui ne leur fournissent aucun avenir.

La création d'une allocation autonome pour les 18-25 ans est donc une nécessité absolue. Les minima sociaux ne représentent toujours que 0,9% du produit intérieur brut, et les entreprises ont reçu en 2005 environ 57 milliards d'euros d'aides sociales et fiscales diverses (1), ce qui ne semble choquer personne.

Deuxième mesure d'urgence, la création d'une prime salariale pour sortir de la pauvreté les 1,2 million de salariés, souvent des jeunes et des femmes, qui travaillent à des temps partiels ou Smic horaire. Aujourd'hui un

salarié à mi-temps au Smic reçoit autour de 480 euros net quand le seuil de pauvreté est à 650 euros. Une prime salariale sur les premières heures du contrat de travail pour tous les contrats inférieurs ou égaux à un mi-temps permettrait, par exemple, d'élever la rémunération d'un contrat à mi-temps à 66 % du Smic. Ce système, qui ne pénalise pas les temps partiels choisis — souvent largement supérieurs au mi-temps — inciterait les employeurs à allonger la durée des contrats et donc à augmenter les rémunérations.

**Une politique de conversion écologique et solidaire**

Ces mesures d'urgence sociale ne sont pas en soi créatrices d'emploi. Il faut donc les assortir d'une politique de conversion écologique et solidaire de l'économie qui créera 200 000 emplois dans les énergies renouvelables (source Commission européenne), autant dans l'isolation des bâtiments (source SPD) et plus de 100 000 par l'extension de la réduction du temps de travail aux entreprises de moins de 30 salariés (source Insee). 500 000 emplois de non délocalisables auxquels pourraient s'ajouter des centaines de milliers d'emplois de proximité dans le cadre d'un plan de développement de l'économie sociale et solidaire. C'est bien en proposant une politique créatrice de sens et créatrice d'emplois que la gauche pourra reconquérir le cœur des électeurs. Les Verts sont prêts à en débattre dès aujourd'hui.

**PASCAL CANFIN**  
RESPONSABLE DE LA COMMISSION ÉCONOMIE ET SOCIAL DES VERTS

**MELANIE LE VERGER**  
ADJICANTE PRÉSIDENT DU G2ET  
(Groupe d'information et de soutien des étudiants)

Plus d'infos : <http://www.generationjeune.org>  
Plus d'infos : <http://www.g2et.org>

**LOI CSEDA**  
Une loi xénophobe

La nouvelle loi sur l'immigration mobilise contre elle plus de 400 organisations associatives et partis politiques, dont Les Verts qui ont tous signé l'appel contre cette loi xénophobe au sein d'un collectif intitulé « Un(e)s contre une immigration jetable ». Samedi 14 mai défilèrent à Paris 35 000 personnes pour dire non à une loi qui assimile les étrangers à des travailleurs jetables et déshumanisés, en violant leur droit à une vie privée et familiale normale pourtant garanti par les textes européens, en organisant en tri sélectif des bons et des mauvais étudiants, en rendant suspect tout mariage mixte, en supprimant tout possibilité de régularisation après 10 ans de séjour en France, condamnant ainsi des milliers de sans papiers à le rester, en soumettant les étrangers au pouvoir toujours plus accru des préfectures, risquant ainsi la légalisation de l'arbitraire et de l'injustice. La loi a déjà été votée par l'Assemblée Nationale et passera devant le Sénat début juin.

**MELANIE LE VERGER**  
ADJICANTE PRÉSIDENT DU G2ET

(Groupe d'information et de soutien des étudiants)

Plus d'infos : <http://www.generationjeune.org>  
Plus d'infos : <http://www.g2et.org>

**A CHAQUE SAISON, SA RECETTE MAISON**

- Achards de légumes**
- C'est une recette d'été qui marche toujours, soit en menu végétarien soit accompagnée d'une viande ou d'un poisson grillé.
- I oignon jaune, 200g de carottes, 200g de chou blanc, 200g de haricots verts, 1 poireau rouge (facultatif), 10 à 25 g de gingembre frais de préférence (ou en poudre),ément oiseau (fruits secs), citron, curcuma.
- Couper les légumes en julienne assez gross (bâtonnets de 7 x 0,4cm)
  - émincer les oignons
  - Cuire les haricots verts à la vapeur et réserver
  - Faire revenir 5 mn l'oignon et le chou dans l'huile de tournesol
  - Ajouter les carottes et mélanger
  - Ajouter le jus d'un citron
  - Ajouter le curcuma pour colorer (1 cuillère à café rase)
  - Ajouter 2 à 3 minutes oiseau coupés en 4 selon la volonté de pimenter et le gingembre frais râpé
  - Faire revenir 15 min à feu doux couvert
  - Ajouter les haricots verts au dernier moment juste pour les réchauffer.

Servir avec du riz basmati ou mélange de 3 rits pour les végétariens. Ou/et ajouter un émincé de bœuf ou de volaille revenue dans un oignon et crème liquide parfumé au gingembre.

C'EST UNE RECETTE DE CATHYRINA DE L'ARCHIPEL

PROPOSÉE PAR PASCALE LOUËT

Plus d'infos : <http://www.generationjeune.org>  
Plus d'infos : <http://www.g2et.org>

# L'ÉCOLOGIE LIBÉRALE

L'ÉCOLOGIE EST INCOMPRÉHENSIBLE AVEC LE LIBÉRALISME

Les problèmes environnementaux préoccupent de plus en plus de citoyens, et c'est tant mieux. La prise de conscience de la grave dégradation de la planète se fait lentement, mais on note une réelle inquiétude grandissante sur « ce monde qu'on va laisser à nos enfants ».

Les initiatives commencent à fleurir et des citoyens convaincus se battent là où ils sont, pour agir sur la qualité de leur environnement immédiat. Je ne parle pas des « NIMBY » (not in my back yard : pas derrière chez moi), ceux qui veulent continuer leur mode de vie tel quel, même s'ils participent à l'épuisement de la planète et qui ne veulent pas des désagréments que ce dernier cause. Ils se mobilisent contre la construction d'un centre d'embaumement technique pour les déchets c'est dans leur commune, ils se battent pour la défense de la loi littoral si une maison en construction vient gâcher leur belle vue sur la mer...

Heureusement, il y a des initiatives locales de production de l'énergie, de l'éducation à l'environnement. On voit même certaines personnalités médiatiquement connues profiter de leur notoriété pour alerter des dangers que nous encourons. Prenons par exemple Nicolas Huliot (j'aurais pu citer Jean-François Pelt, Jean-Louis Etienne...) qui a créé une fondation pour la nature et l'homme. On ne peut que se réjouir d'une telle initiative qui regroupe plusieurs actions au

## PARTICIPER À FAIRE ÉMERGER ET À CRÉER DES RICHESSES... TELLE EST L'ACTION DU COLLECTIF DE KERFLÉAU

CRÉÉ EN JUIN 2005 À CAUDAN DANS LE MORBIHAN, LE COLLECTIF KERFLÉAU REUNIT QUATRE ASSOCIATIONS. SOIT PRÈS DE 40 PERSONNES. L'OBJECTIF ? FAIRE ÉMERGER AVANT TOUT LA RICHESSE HUMAINE ET METTRE L'ACTION ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'HUMAIN.

Les associations « Résonances » pour l'accompagnement vers l'emploi de personnes vivant avec des maladies chroniques évolutives, dont le sida, l'hépatite C et d'autres maladies invalidantes, « EPICES » pour la promotion d'un Commerce Équitable et solidaire, « LES ARTS VIVANTS » pour l'organisation d'événements artistiques et culturels et soutien à la création et « QUATRE MATS DEVELOPPEMENT », organisme de formation de porteurs de projets de l'économie solidaire et du commerce équitable forment désormais le collectif Kerfléau. Quarante personnes composent ce collectif, avec une diversité d'âges, d'expériences, de domaines professionnels, de parcours de vie.

Un an après, l'écologie et le pragmatisme font bon ménage : un centre de ressources pour l'accompagnement à l'emploi, un atelier de correction de café équitable, un restaurant associatif, une première formation de porteurs de projets commerce équitable. En cours : la création d'un parcours pédagogique sur le commerce équitable et le développement durable.

Dix postes de travail ont été créés depuis le premier janvier 2006. Des salariés de 23 à 56 ans, du CAP au Master, du RMI à la fin des études universitaires, de « vrais » employés, un cocktail social toujours étonnant. Et ce, grâce au soutien sans faille du programme « emploi » du Sudaction et une

bonne dose d'auto-financement. Aussi, un partenariat avec l'ASPIT du Pays de Lorient, propriétaire des lieux (un parc de 5 hectares, 2000m<sup>2</sup> de bâtiments, de salles de réunion et une salle de restauration peuvent accueillir 120 personnes), cinq ministres de la voie rapide, sorte Lanester) a permis de développer les échanges entre le Collectif et le tissu associatif local.

**NATHALIE PIERRÉ**  
PRÉSIDENT DU COLLECTIF DE KERFLÉAU

Or c'est bien là qu'intervient le politique. La prise de conscience individuelle est indispensable mais elle doit nécessairement se prolonger dans la prise de décisions qui s'appliquent à tous. Le principe godaun-papier » ne l'imposera jamais spontanément !

Et c'est bien à travers un exemple comme celui-ci que l'on voit qu'un projet politique qui prend en compte prioritairement l'écologie et la protection de l'environnement ne peut être que de gauche. Seul un accompagnement des décisions par une réglementation coercitive peut arrêter la dérive actuelle. L'approche libérale est dangereuse, il suffit de voir ce que font les États-Unis d'Amérique ont tous le protocole de Kyoto pour s'en convaincre.

**CHRISTIAN LE MOUËZ**

Et c'est bien là qu'intervient le politique. La prise de conscience individuelle est indispensable mais elle doit nécessairement se prolonger dans la prise de décisions qui s'appliquent à tous. Le principe godaun-papier » ne l'imposera jamais spontanément !

Et c'est bien à travers un exemple comme celui-ci que l'on voit qu'un projet politique qui prend en compte prioritairement l'écologie et la protection de l'environnement ne peut être que de gauche. Seul un accompagnement des décisions par une réglementation coercitive peut arrêter la dérive actuelle. L'approche libérale est dangereuse, il suffit de voir ce que font les États-Unis d'Amérique ont tous le protocole de Kyoto pour s'en convaincre.



Banardière utilisée à la manifestation anti-CPE, le 28 mars 2006 à Rennes.

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE PLURIELLE



Environ trois cent personnes ont pu faire un état des lieux, mesurer les effets et les limites des actions impulsées par Guy Hocquelin, secrétaire d'État à l'économie solidaire entre 2000 et 2002, voir comment plusieurs conseils régionaux ont avancé dans une politique de soutien à cette économie (Ile de France, PACA, Pays de Loire). Le PCF et les Verts ont présenté les grands axes de leur programme.

## BESOIN D'UNE « LOI CADRE »

Renforcer le rôle des chambres régionales de l'économie sociale

Pour Les Verts, un projet de loi-cadre est en cours d'élaboration. Cette loi viserait notamment à soutenir le développement du secteur (coopératives, associations, mutuelles) qui ne dispose pas actuellement de moyens comme le secteur classique avec ses chambres consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de métiers, chambres d'agriculture) ou les CRES (Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire) n'ont pas le statut consultatif ni les moyens qui vont avec l'intégration des objectifs, exemples de l'économie sociale et solidaire dans les

**TEL ÉTAIT LE TITRE DE LA CONVENTION NATIONALE ORGANISÉE PAR LES VERTS LE 4 FÉVRIER 2006 À NANTES. L'OBJECTIF ÉTAIT DE RÉUNIR LES RESEAUX, ACTEURS DE CE SECTEUR, MILITANTS ET ÉLUS VERTS MAIS AUSSI PS, PCF ... POUR CO-CONSTRUIRE LES AXES D'UNE FUTURE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À L'ÉCHELLE NATIONALE, DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DE 2007.**

programmes scolaires, dans les cursus universitaires... le renforcement des programmes de recherche, la création de certifications en vue du développement du commerce équitable, le développement de l'épargne solidaire et des fonds de placement gérés selon les principes de l'investissement socialement responsable. Etc...

Tous deux soulignent que de telles ambitions supposent certes une « loi-cadre » pour l'économie sociale et solidaire mais aussi d'autres actions et positions aux différents échelons régionaux, nationaux, européens, mondiaux.

**Identifier un nouveau type de contrat social.**

Quelques axes mis en avant par P. Vivret : réorienter les politiques de production et de consommation sur de nouveaux indicateurs, accélérer et améliorer le mouvement ; qui consiste à avoir des entreprises plus responsables sur le plan social et environnemental, orienter les achats publics vers les entreprises qui respectent ces indicateurs (et donc à ce titre, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont bien placées !), réinventer des politiques de revenus : les inégalités constituent un problème de

justice sociale mais aussi un problème d'ordre public (cf émeutes de novembre 2005). Il y a donc à identifier un nouveau type de contrat social, favoriser une véritable concertation, organiser une émulation coopérative organisée, avancer sur la question d'un nouveau statut d'entreprises comme « la société de partenariat » (cf Lucien Pfeiffer et réflexions au sein de la Fondation pour le Progrès de l'homme), élaborer une vraie politique monétaire européenne basée sur un euro au service du développement humain soutenable avec une banque centrale intégrant de nouveaux critères.

**ANNAÏS HACHE ET BERNARD MÉRAND**

\* Patrick Vivret, philosophe, auteur notamment de *Parousia ça ne se passe plus mal* éditions Fayard 2005

\*\* Jean-Louis Laville, auteur notamment de *Action publique et économie solidaire* Éditions Éras 2005

La Convention nationale des Verts sur l'Économie sociale et solidaire à Nantes a donné lieu à la production d'un DVD. Il est disponible auprès des Verts Pays de Loire.

13, rue Maurice Monner 44400 REZE, Courmel  
[lesverts@paysdeloire.fr/windoo.9]  
Tel : 02 51 70 20 81  
Prix : 12 euros

# PRÉSENTÉE LE 20 NOVEMBRE 2002 PAR JEAN FRANÇOIS MATTEI, LA RÉFORME DE L'HÔPITAL 2007 S'INSCRIT DANS LA SUITE LOGIQUE DE LA RÉFORME JUPPÉ DE DÉCEMBRE 1995 :

## UN ALÈGÈREMENT DES CONTRAINTES EXTERIEURES AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET LA MODERNISATION DE LA GESTION INTERNE DES HÔPITAUX PUBLICS.

### QUELQUES CHIFFRES :

La France consacre 9,5 % de son PIB à la santé, un des plus forts taux observés en Europe.

Les hôpitaux publics représentent 64,8 % de l'ensemble des lits d'hospitalisation. L'hospitalisation publique est l'association la plus importante en médecine (79,3 % des lits) et en psychiatrie (68,3 %) qu'en chirurgie (46%) ou en obstétrique (59%). Les soins de longue durée implantés pour l'essentiel dans le secteur public assurent 92 % des soins dans ce domaine. (Dans les établissements privés, le nombre de lits pour soins de longue durée est très faible : 6 800 lits sur un ensemble de 81 600). L'hospitalisation publique a perdu, de 1991 à 1998, 35 352 lits, l'hospitalisation privée : 18 474.

**Le financement :** La Sécurité sociale finance 75,5 % de la dépenses courantes de soins et de biens médicaux. L'État et les collectivités locales interviennent pour 11,1% seulement. Les mutuelles financent 7,1 %, les assurances privées 2,0 %, les institutions de prévoyance 2,0 %, il reste aux ménages à financer par eux-mêmes 1,3 %.

**Les dépenses :** En 1998, les Français ont dépensé 12 000 francs par habitant en soins et biens médicaux, 47,4 % des dépenses de consommation de biens et services médicaux sont consacrées aux soins hospitaliers, 27,0 % aux soins ambulatoires, 19,6 % aux médicaments et 6,0 % pour les autres biens médicaux et aux transports.

**La tarification à l'activité T2A**

L'abandonnement de l'État à partir de 1985 en matière d'investissement permettant la rénovation du patrimoine hospitalier, les nouvelles exigences de l'État non financées en matière de sécurité incendie, sécurité sanitaire, urgences, pé-

riales... ont entraîné le budget des hôpitaux, les rendant incapables d'assurer la mise à niveau des équipements. En proposant 1,2 milliard d'euros supplémentaires en investissement chaque année pendant 5 ans (soit une augmentation de 32% du total des investissements), l'État donne des moyens aux ARH d'accompagner la reconstitution du paysage hospitalier. Deux moyens pour permettre la participation partielle ou totale d'investisseurs ou d'entreprises privées au financement des constructions d'hôpitaux : les sociétés d'économie mixte ou des contrats sous forme de baux emphytéotiques. Tous les établissements sont concernés, publics et privés. La réalisation doit débiter avant 5 ans soit avant fin 2007.

**La relance de l'investissement**

Le désengagement de l'État à partir de 1985 en matière d'investissement permettant la rénovation du patrimoine hospitalier, les nouvelles exigences de l'État non financées en matière de sécurité incendie, sécurité sanitaire, urgences, pé-

riales... ont entraîné le budget des hôpitaux, les rendant incapables d'assurer la mise à niveau des équipements. En proposant 1,2 milliard d'euros supplémentaires en investissement chaque année pendant 5 ans (soit une augmentation de 32% du total des investissements), l'État donne des moyens aux ARH d'accompagner la reconstitution du paysage hospitalier. Deux moyens pour permettre la participation partielle ou totale d'investisseurs ou d'entreprises privées au financement des constructions d'hôpitaux : les sociétés d'économie mixte ou des contrats sous forme de baux emphytéotiques. Tous les établissements sont concernés, publics et privés. La réalisation doit débiter avant 5 ans soit avant fin 2007.

**La grille AVIAIRE ET LES OISEAUX SAUVAGES**

Le désengagement de l'État à partir de 1985 en matière d'investissement permettant la rénovation du patrimoine hospitalier, les nouvelles exigences de l'État non financées en matière de sécurité incendie, sécurité sanitaire, urgences, pé-

# HÔPITAL 2007 ? DE L'HÔPITAL PUBLIC À LA PRIVATISATION...

sur l'évolution des recettes et non plus sur une augmentation de dépenses. En dehors de la T2A, l'État versera aux hôpitaux une enveloppe de 1,2 milliard d'euros supplémentaires en investissement chaque année pendant 5 ans (soit une augmentation de 32% du total des investissements). L'État donne des moyens aux ARH d'accompagner la reconstitution du paysage hospitalier. Deux moyens pour permettre la participation partielle ou totale d'investisseurs ou d'entreprises privées au financement des constructions d'hôpitaux : les sociétés d'économie mixte ou des contrats sous forme de baux emphytéotiques. Tous les établissements sont concernés, publics et privés. La réalisation doit débiter avant 5 ans soit avant fin 2007.

Capacité d'accueil (nombre de lits) des établissements de soins de jour par région

	Bretagne	% Région/France
<b>Établissements publics</b>		
Cours séjour	8 107	8 091
Soins de suite	2 300	2 235
<b>Établissements privés</b>		
Cours séjour	3 238	3 205
Soins de suite	2 591	2 550
Psychiatrie (public et privé)	4 536	4 381

# LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE

de la vache folle n'a pas été trépidante et il faut relire la Fontaine...

Continuons à regarder avec plaisir et sans arrière-pensée les oiseaux migrateurs qui gèrent sur nos côtes et dont les vols rythment les saisons, les couples sont ailleurs...

**JEAN CLAUDE CAMILLA**

Pour un savoir efficace sur les oiseaux, consultez le site : [www.lesoiseaux.fr](http://www.lesoiseaux.fr)

Pour un savoir efficace sur les oiseaux, consultez le site : [www.lesoiseaux.fr](http://www.lesoiseaux.fr)

Pour un savoir efficace sur les oiseaux, consultez le site : [www.lesoiseaux.fr](http://www.lesoiseaux.fr)

appelons d'abord à ceux qui l'ont oubliée ou qui l'ont jamais lue le sujet de la table de La Fontaine à laquelle nous avons emprunté ce titre. Les animaux sont malades de la peste, le lion, leur roi, en conclut à un châtiment divin, et chaque animal doit, en public, faire son examen de conscience pour qu'on sache qui est fautif. Il n'est bien sûr pas question de tenir rigueur au lion, à l'ours, ou au tigre de tout ce qu'ils ont pu devorer comme incoutons ou bergers, mais quand vient le tour de l'âne qui avoue avoir tordu une infirme partie d'un champ appartenant à des moi-

nes, le coupable qui doit payer est tout de suite trouvé ! Moralité : « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir »

Dans la peste ou grippe aviaire qui nous préoccupe à l'heure actuelle, le rôle des oiseaux sauvages est révisé par les volatiles en battant de l'agriculture et le rôle des oiseaux business et le rôle des oiseaux

grégaires ou les petits élevages biologiques ou fermiers.

La grippe aviaire n'a vraiment rien de nouveau. Elle coexiste paisiblement avec les oiseaux sauvages, les élevages de volaille à petite échelle et les marchés de volaille vivants depuis des siècles. Mais la vague de souches extrêmement pathogènes de grippe aviaire qui a décliné la volaille et tué des gens à travers la planète ces dix dernières années est sans précédent, comme l'est l'industrie multinationale avicole aujourd'hui !

L'étude objective de la propagation du virus H5N1 montre

qu'elle suit non pas les voies des oiseaux migrateurs, mais plutôt celles du commerce, officiel ou clandestin, des poulets, poussins, œufs, femelles, tous des élevages concentrés, souvent disséminés sur la planète. Un des rares pays d'Extrême-Orient peu ou pas touchés par l'épidémie est le Laos, pourtant fermé par des zones touchées, mais possédant pas ou peu d'élevages intensifs !

Pour un savoir efficace sur les oiseaux, consultez le site : [www.lesoiseaux.fr](http://www.lesoiseaux.fr)

ÊTRE ÉCOLO  
À LA MAISON, C'EST  
JOINDRE LE GESTE  
À LA PAROLE...

P'TITES RECETTES  
ÉCOLOS À FAIRE  
CHEZ SOI

Cet exercice simplissime consiste à remplacer les cotons à démaquiller (blanchis au chlore, parfois en fibres synthétiques et surtout jetables, donc polluants) par des « tites néponges ».

#### Les tites néponges

Achetez une éponge de travaux végétale, munissez-vous d'une planche à découper et d'un couteau à pain. Découpez la grosse éponge en une dizaine (voire plus) de tites néponges. Plongez les dans de l'eau bouillante une dizaine de minutes pour enlever le produit permettant de garder l'éponge humide dans son plastique. Vous pouvez aussi les passer à la machine à laver dans un sac à lessive. Une fois sèches, vous leur trouvez un beau bocal ou une jolie boîte pour les entreposer dans votre salle de bain. Important : chaque tite néponge est à usage unique jusqu'à son lavage !

Pour les laver, placez-les dans un petit sac ou une chaussette avec un nœud, et hop avec le linge ! Pour les délicat-es vous pouvez vous servir des éponges animales dites « naturelles » pêchées en Méditerranée et pour les paresseuses acheter 10, 15 ou 20 éponges à démaquiller.

#### Les lingettes lavables

Il faut juste savoir un peu poudrer. Elle est adaptable pour les popotins des marmousets et autre lutinettes (mesures : pour le visage 10x15cm, pour bb 20x15cm).

Achetez du tissu au mètre (tissu éponge, coton, microfibre) ou bien recyclez un vêtement ou une serviette de toilette. Munissez-vous d'une paire de ciseau et découpez les carrés et/ou rectangles. Cousez ensemble en surfil (zig-zag serré) les morceaux deux à deux en variant les matières et les couleurs selon votre humeur. Si vous voulez des lingettes très chics, vous laissez deux centimètres d'ouverture, vous retournez le tissu et repiquez tout autour. Et voilà ! pour la suite c'est comme les tites néponges. On peut aussi combiner les 2 techniques (néponges et lingettes).

Pour les paresseuses – ou les super militant-es qui n'ont pas de temps pour ça, on peut aussi opter pour le tissu polaire (plastique recyclé !) qui ne s'effiloche pas ou encore en acheter toutes faites sur un site internet (type Laudamay, Maman Nature).

JEANNICK DELTOUR

Tirez du site Raffa'sblog, le grand ménage.  
[http://raffa-over-blog.com]

## Je m'abonne

Territoires (et suppléments) edités par les Verts Bretagne

Abonnement individuel : 7 euros (4 numéros) / 7 euros  
Abonnement de soutien : 12 euros (15 euros)

Les noms, prénoms et adresse de nos abonnés-e-s sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement, avec Vert, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les infos pourront être l'objet d'un droit d'accès et de rectification dans le cadre légal.

Nom ..... Prénom .....  
N° rue ..... Ville .....  
Code postal .....  
Tél. .... Fax .....

Groupes à contacter avec votre règlement par chèque bancaire ou postal (exclusivement) à Verts Bretagne, service abonnés, 100, rue de Gouadec - 21 000 Lorient.

Je choisis de m'abonner par prélèvement automatique  
à hauteur de 7 euros par an.

## L'ours

Rédaction : 2bis rue Emile Marsac-  
che, 56400 Lorient.  
Tél. 02 97 88 39 57 courriel  
[redaction@lesverts-bretagne.org].  
Internet [http://  
www.lesverts-bretagne.org].

Directeur de publication : Michel  
Roland ▲ Rédactrice en chef :  
Christel Argibroselli ▲ Secrétaire de  
rédaction, mise en page : CA ▲  
Destin : Lidwine (Dessinateurs de  
Bandes dessinées) ▲ Relecture : Marc  
Boivin ▲ Imprimerie : Média Gra-  
phic, Rennes ▲ Tirage : 3000 ex. ▲  
Comité de rédaction : Jean Augereau,  
Yannick Calvez, Jeannick  
Deltour, Jean Marie Goatar, Jacques  
Hervieu, Tudi Kernalegenn, Pascale  
Logez, Bernard Mérand, Christian Le  
Moigne, Michel Roland, Daniel  
Salmon. ▲ On est aussi rattaché à ce  
numéro : Jean Pierre, Biogorne,  
Gérard Burvon, Loïc Briand, Chris-  
tiane Bucher, Jean Claude Comille,  
Pascal Carlin, Régine Ferron, Maude  
Le Guen, Catherine Le Guernec,  
Anny Hache, Nicole Kuj-Nielsen,  
Michel Leclercq, Gilles Marechal,  
Guillaume Olivier, Nathalie Piorrec,  
Dominique Ramard, Mélanie Le  
Verger

## À LIRE CET ÉTÉ

La Bretagne est-elle  
une porcherie?  
D' André OLLIVRO



Après les marées noires, les marées vertes : la Bretagne est-elle une poubelle ? Certes, la pollution de

l'eau par les nitrates est moins visible. Elle n'en est que plus insidieuse. « Haltes aux marées vertes ! » C'est le cri d'André Ollivro. Depuis qu'une drôle de salade a envahi les côtes bretonnes, il a enquêté sur ce désastre écologique. Comme le souligne Roger Giquel dans sa préface, l'eau pure est pourtant le premier sujet de préoccupation des Bretons. C'est bien l'élevage intensif des porcs qui est responsable de cette pollution. Un Breton pour trois cochons, telle est l'équation de l'absurdité. Mais à qui profite le crime ? Pas aux paysans endettés auprès de la banque « verte », mais à un lobby agro-alimentaire qui défie les lois et se moque bien, au-delà des effets visibles de cette pollution, de mettre en péril la santé de toute une population.

Documenté, argumenté, proposant des solutions, cet ouvrage démontre qu'il est faux de prétendre, malgré les plans « eau propre » qui se succèdent, que la situation s'améliore. Comme il est faux de prétendre qu'on ne peut rien faire. De plus en plus de paysans lucides et soucieux de leur environnement l'ont prouvé : ce sont les cochons qu'il faut mettre sur la paille. Pour qu'enfin, sous le lisier, on retrouve la plage.

« Grande gueule » du mouvement qui lutte pour une eau propre en Bretagne, André Ollivro a été un des créateurs de l'association « halte aux marées vertes » dont il a été le président jusqu'en 2006. Il se présente volontiers comme un occasionnel de la politique, proche des Verts, il a été leur candidat aux législatives, un intermittent du monde associatif et permanent de la citoyenneté active.

Illustrations Nord,  
dessinateur, auteur de  
L'année Sarko and Co  
Éditions du Temps - 2006

Commandes :  
Ecodif :  
01 53 19 53 20  
Courriel  
[ecodif@lesverts.fr]

Le numéro 11 de la revue *Cosmopolitiques* dirigée par Dominique Boullier a pour thème Nord-Sud, nouveaux échanges, nouvelles frontières. On peut y lire des contributions passionnantes de Saïd Bouamama, de Jean Nke Ndihi (secrétaire exécutif de la Fédération des Partis Écologistes d'Afrique) ou encore de Marie-Hélène Aubert.

Le numéro 1260 (mars-avril 2006) de la revue *Hommes et migrations* est consacrée à la Bretagne, terre d'immigration. Ce dossier coordonné par Angéline Étienne et Pascale Petit-Sénéchal apporte des éclairages historiques sur l'émigration des Bretons en France et dans le reste du monde, mais aussi sur les parcours et l'intégration de populations migrantes arrivées dans la région plus récemment et de manière limitée. Comment les bretons, anciens migrants, acceptent-ils ces nouvelles populations ? Un numéro essentiel à l'heure de l'immigration « jetable ».

Nord-Sud :  
nouveaux échanges,  
nouvelles frontières



En librairie  
Cosmopolitiques  
Février-mars 2006,  
Éditions Apogée  
[www.cosmopolitiques.com]

hommes  
& migrations

Bretagne  
Terre d'immigration



En librairie  
[www.hommes-et-  
migrations.fr]

Reagir

## SAUVONS LES MÂLES !

Les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont insidieusement présents dans notre quotidien : gaz d'échappements, lessives, parfums, crèmes, insecticides, pesticides, savons...etc. Ces HAP auxquels nous sommes exposés en permanence agissent comme les œstrogènes des femmes.

Les conséquences sont connues et validées par de nombreuses études : baisse importante de la fertilité masculine, micro pénis, cancers des testicules en forte augmentation et transmission des anomalies à nos descendants. Aujourd'hui, il naît plus de filles que de garçons. Les HAP agissent sur l'organe reproducteur masculin comme le TBT (tri-butylétain) agit sur l'organe reproducteur des huîtres.

Ce constat impose à l'humanité d'agir pour sa survie. La bataille sur la directive européenne REACH allait dans ce sens. L'Europe ne résoudra pas tous nos problèmes. Les municipalités, les communautés d'agglomération ou de communes, les associations de consommateurs et chacun-e d'entre nous devront faire des choix. Les alternatives embrassent deux champs : lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau et remplacement des produits de synthèse par des produits naturels. Sous cette rubrique, faites nous part de vos connaissances et dressons ensemble les propositions concrètes.

AR GWAZ

Pour joindre la rédaction:  
redaction@lesverts-bretagne.org